

# GUIDE DE L'ETUDIANT·E·X EN MUSICOLOGIE 2023-2024



Peter Paul Rubens, Jan Brueghel le vieux. *Allégorie de l'Ouïe* (1617-1618), Huile sur panneau, 65x100 cm, musée du Prado Madrid.

*li Alterati*

Association des étudiant·e·s en musicologie de l'UNIGE

Chères nouvelles étudiantes, chers nouveaux étudiants,

L'association des étudiant·e·x·s en musicologie, *Gli Alterati*, vous souhaite la bienvenue dans l'Unité de Musicologie de l'UNIGE !

Les premières semaines à l'Université peuvent être particulièrement stressantes pour les étudiant·e·x·s de première année. C'est pourquoi nous vous proposons ci-dessous un **guide** qui vous permettra de réussir votre rentrée en toute sérénité. Vous y trouverez de nombreuses informations relatives à **l'établissement d'un horaire** de cours, mais également un **descriptif des modules de Bachelor** et une liste des **bons plans** culturels et musicaux de la ville de Genève.

Afin de répondre à toutes vos questions et vous aider concrètement dans vos débuts à l'Université, le comité de *Gli Alterati*, l'association des étudiant·e·x·s en musicologie sera présent **mardi 19 septembre à 15h15 en PHIL 201** lors de la séance de présentation de l'unité puis pour la permanence qui aura lieu dans la salle de musicologie **PHIL 216 de 17h à 18h30** (Bâtiment des Philosophes, aile droite, premier étage). Si vous ne pouvez pas assister à la permanence, nous répondons également avec plaisir à toutes vos questions par mail à l'adresse [gli-alterati@unige.ch](mailto:gli-alterati@unige.ch).

Nous vous encourageons également à consulter notre **site Internet**, [www.gli-alterati.com](http://www.gli-alterati.com), où vous retrouverez ce guide en format pdf ainsi que toutes les annonces des événements à venir. Et pour être sûr·e·x·s de ne rien manquer de nos actualités nous vous invitons à :

- Suivre notre compte Instagram  
[https://www.instagram.com/gli\\_alterati/](https://www.instagram.com/gli_alterati/)
- Rejoindre notre communauté Whatsapp  
<https://chat.whatsapp.com/H9EUijb7kIV253h8JvkHB5>

Vous retrouverez aussi des informations relatives à notre association sur la page de l'unité de musicologie :  
<https://www.unige.ch/lettres/armus/unites/music/etudes/association-des-etudiants>

Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter une excellente rentrée universitaire. Nous espérons que vous vous plairez au sein de notre petite unité et nous nous réjouissons de vous retrouver dans les cours ou lors des événements organisés par l'association !

*Le comité Gli Alterati*

## Comment préparer son horaire ?

L'établissement d'un horaire est toujours une source d'inquiétude pour les nouveaux.elles étudiant·e·x·s et cela se comprend. Entre les chevauchements, les cours obligatoires dans chacune des deux disciplines choisies et les autres prérequis, il n'est pas toujours facile de s'y retrouver, surtout lorsque l'on se trouve à seulement quelques jours du début des cours. C'est pourquoi l'association des étudiant·e·x·s en musicologie *Gli Alterati* vous propose ci-dessous quelques informations sur les différentes étapes et les documents à utiliser lors de **l'établissement d'un horaire**. Vous trouverez également plus loin un **descriptif complet des modules de Bachelor et des examens** qui leur sont attachés ainsi que de nombreux conseils.

### Établir son horaire

#### 1. De quels documents ai-je besoin ?

Pour établir son horaire en musicologie (comme pour n'importe quelle autre discipline de la faculté des lettres), l'étudiant·e·x a besoin de deux documents :

- Le **plan d'étude** : ce document est en quelque sorte votre carnet de route. C'est lui qui définit le squelette de vos études. Il décrit le type et le nombre de cours, les prérequis ainsi que les prestations demandées pour la validation de chaque module. L'étudiant·e·x doit toujours le consulter avant de choisir un cours ou un séminaire et de l'inscrire dans son horaire.
  - Le **programme des cours** : le programme des cours représente l'enveloppe corporelle de vos études. C'est là qu'une certaine liberté est donnée à l'étudiant·e·x dans le choix de ses cours. Ce document regroupe en effet tous les cours proposés pour chaque module. L'étudiant·e·x peut choisir dans cette liste ceux qu'il·elle préfère et qui l'intéresse le plus. Chacun de ces deux documents est disponible sur la page de l'unité de musicologie sous la filière correspondante :
- 
- **Bachelor en Musicologie** (immatriculation à l'UNIGE) :  
<https://www.unige.ch/lettres/armus/unites/music/etudes/filieres/ba-en-musicologie>
  - **Bachelor en « Musique et Musicologie »** (immatriculation à la HEM) :  
<https://www.unige.ch/lettres/armus/unites/music/etudes/filieres/ba-en-musique-et-musicologie>
  - **Master en Musicologie** (immatriculation à l'UNIGE)  
<https://www.unige.ch/lettres/armus/unites/music/etudes/filieres/ma-en-musicologie>
  - **Master en Ethnomusicologie** en partenariat avec l'UNINE et la HEM :  
<https://www.unige.ch/lettres/armus/unites/music/etudes/filieres/ma-en-ethnomusicologie>

## 2. Comment lire le plan d'étude ?

Pour bien réaliser son horaire, il faut avant tout savoir lire le plan d'étude. Voici quelques clés pour le comprendre.

<b>Module BA1</b>	<b>Introduction aux études de musicologie</b>	<b>12 crédits</b>
Description	Ce module a pour objectif l'acquisition d'outils théoriques et méthodologiques fondamentaux aux études de musicologie. Il comprend deux enseignements. L'un propose un accompagnement à travers les étapes d'élaboration d'un travail académique, de la discussion critique de publications scientifiques aux techniques de rédaction, en passant par l'utilisation des interfaces de recherche. L'autre initie à plusieurs courants et méthodes de recherche caractéristiques de la discipline.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"><li>• 2h/Semestre de SE « Introduction à la recherche musicologique ».</li><li>• 2h/Semestre de SE « Questions de méthode ».</li></ul>	
Attestation(s)	Une attestation dans chacun des séminaires selon les modalités définies en début d'enseignement.	
Évaluation	Examen oral (environ 20 minutes) portant sur les connaissances techniques et terminologiques permettant de décrire des objets musicaux, en lien avec une liste des termes à connaître distribuée en début d'année.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	Ce module doit être suivi en première année.	

Dans l'extrait du plan d'étude de musicologie ci-dessus, la première ligne en gras indique de gauche à droite le **numéro du module**, le **titre du module** et le **nombre de crédits** attribués à l'étudiant·e·x après la réussite du module. Dans l'exemple, il s'agit donc du module de Bachelor n°1, nommé « Introduction aux études de musicologie » et valant 12 crédits ECTS. Ce module ne demande aucun **prérequis**. L'étudiant·e·x ne doit jamais oublier de vérifier qu'aucun prérequis n'est demandé pour la réalisation d'un module. Ce module doit être suivi en première année.

- Sous la **rubrique « Enseignement(s) »** se trouvent le nombre et le type de cours requis pour la réalisation du module. Dans le cas du module BA1, l'étudiant·e·x doit suivre un séminaire obligatoire d'une durée de deux heures par semaine pendant un semestre nommé « Introduction à la recherche musicologique ». Il doit également assister à un autre séminaire obligatoire de deux heures par semaine pendant un semestre intitulé « Questions de méthode ».

- Sous « **Attestation(s)** » se trouve le nombre de d'attestation de séminaires – s'acquérant moyennant la rédaction d'un travail écrit (de 10-15 de pages) ou la présentation d'un exposé lors de séminaires – que l'étudiant·e·x doit obtenir pour la validation du module. Dans l'exemple ci-dessus, l'étudiant·e·x doit écrire une attestation pour le séminaire d'introduction à la recherche musicologique et une seconde attestation dans le cadre du séminaire « Questions de méthode ».
- Sous « **Évaluation** » sont regroupés les types d'examens requis pour la validation du module lors des sessions d'examens des mois de janvier, de juin et/ou de septembre. Dans le cas du BA1, l'étudiant·e·x doit réussir un examen oral de 20 minutes portant sur les connaissances acquises lors du cours d' « Introduction à la recherche musicologique ».
- Sous « **Remarques** », l'étudiant·e·x trouvera les éventuelles informations pertinentes à suivre pour mener à bien ses études. En l'occurrence, l'étudiant·e doit suivre le module BA1 en première année de Bachelor.

### 3. Comment lire et utiliser le programme des cours ?

BA5 : Enseignement spécifique I	
Demi-module BA5a : Enseignement spécifique Ia	
3K109 2h/Semestre, Enseignement à choix	
Interroger les processus de création musicale 32K2488	Horaires 2h de cours-séminaire, automne CS Automne Lundi 14-16 Uni-Philosophes 216
Claudio Monteverdi (1567-1643) et le début d'une nouvelle ère 34K2484	Horaires 2h de cours, automne CR Automne Lundi 16-18 Uni-Philosophes 216
Enjeux écologiques dans la musique et la musicologie (2e saison) 32K2471	Horaires 2h de séminaire, automne SE Automne Mercredi 08-10 Uni-Philosophes 216
Initiation à la médiation musicale (en collaboration avec la HEM Genève) 32K2443	Horaires 2h de séminaire, automne SE Automne Mercredi 14-16 Uni-Philosophes 216
Dramaturgie de l'opéra italien à la fin du XIXe siècle 32K2490	Horaires 2h de séminaire, printemps SE Printemps Lundi 14-16 Uni-Philosophes 216

Après avoir consulté le plan d'étude et avoir pris connaissance du nombre et du type de cours qu'il/elle doit suivre pour valider le module, l'étudiant·e·x doit encore **choisir les enseignements** auxquels il/elle désire assister dans le programme des cours. Ci-dessus se trouve un extrait du programme des cours correspondant au module BA5a nommé « enseignement spécifique Ia ». Le programme des cours se présente sous forme de liste. Il se lit comme suit : à gauche est inscrit le nom du cours ainsi que son **code d'identification** en bleu. Puis, dans la colonne de droite : toutes les **informations**

**relatives au cours** (type, durée de l'enseignement, semestre durant lequel celui-ci a lieu, ainsi que le jour, l'heure, et la salle où il est donné).

Il s'agit ici d'un exemple de module que l'étudiant-e-x doit valider en choisissant un enseignement dans une liste donnée. Par exemple, si l'étudiant-e-x s'intéresse particulièrement à la musique romantique, le séminaire « Dramaturgie de l'opéra italien à la fin du XIXe siècle » lui plaira sans doute. En revanche, si l'étudiant-e-x souhaite en savoir plus sur la musique de l'époque baroque, le cours-séminaire « Claudio Monteverdi (1567-1643) et le début d'une nouvelle ère » lui conviendra peut-être d'avantage.

Toutefois, la validation de certains modules impose à l'étudiant-e-x d'assister à des **cours obligatoires**. Tel est le cas du module BA1, dont les conditions ont été présentées dans le chapitre précédent.

BA1 : Introduction aux études de musicologie

- 3K120 2h/Semestre de SE, Introduction à la recherche musicologique
  - Introduction à la recherche musicologique (32K2131)
    - Horaire: 2h de séminaire, automne SE Automne Mardi 12-14 Uni-Philosophes 216
- 3K122 2h/Semestre de SE "Questions de méthode"
  - Questions de méthode (32K2405)
    - Horaire: 2h de séminaire, automne SE Automne Mardi 16-18 Uni-Philosophes 216

Le module BA1 présente deux encadrés différents (« Introduction à la recherche musicologique » et « Questions de méthode ») offrant chacun un enseignement unique. Il s'agit donc de cours obligatoires que tout le monde doit suivre.

**Attention** : N'oubliez pas de prendre en compte le semestre durant lequel a lieu l'enseignement, le jour et l'heure du cours. Ces différents paramètres peuvent en effet également influencer votre choix. Sur l'exemple ci-dessus, les deux enseignements sont dispensés en automne, mais il arrive fréquemment qu'un module demande à être suivi sur deux semestres différents.

**N.B.** : En cliquant sur l'intitulé du cours, l'étudiant-e-x est redirigé-e-x vers un récapitulatif des différentes informations sur l'enseignement concerné. On y trouve entre autres le nom de l'enseignant-e qui assure l'enseignement et parfois une courte description des thèmes abordés dans le cours.

#### 4. Et ensuite ?

Une fois les cours choisis, il suffit de les **reporter dans une grille horaire** et de recommencer les opérations 1, 2 et 3 pour les autres modules. En général, un.e

étudiant·e·x de Bachelor valide 5 modules par année (3 modules dans une discipline et 2 dans la deuxième). Cependant, il est tout à fait possible d'organiser ses études différemment et de les étaler sur plus de trois ans (6 ans maximum pour le Bachelor). Attention cependant à obtenir tout de même le nombre minimum de crédits ECTS requis par année sous peine d'être exmatriculé de la Faculté :

1. **24 crédits à la fin du 2e semestre**
2. 60 crédits à la fin du 4e semestre
3. 90 crédits à la fin du 6e semestre
4. 120 crédits à la fin du 8e semestre
5. 150 crédits à la fin du 10e semestre
6. 180 crédits à la fin du 12e semestre

### 5. Que faire en cas de chevauchement ?

Il arrive parfois que deux cours issus de deux disciplines différentes se chevauchent. Il est possible d'être confronté à trois cas de figure différents :

1. **Les deux cours** qui se chevauchent **ne sont pas des cours obligatoires**. Dans ce cas, il suffit de remplacer l'un des deux cours par un autre proposé dans la liste du programme des cours.
2. Seul **l'un des deux cours** qui se chevauchent **n'est pas obligatoire**. Dans ce cas, le cours non obligatoire peut être facilement remplacé par un autre enseignement issu de la liste du programme des cours et dont l'horaire ne crée pas de chevauchement.
3. **Les deux cours** qui se chevauchent **sont obligatoires**. Ce dernier cas est le plus problématique, mais pas insolvable. Il faut dans un premier temps se renseigner auprès des enseignant·es pour savoir si les cours concernés doivent obligatoirement être suivis en première année. Si ce n'est pas le cas, on peut remettre la validation d'un des deux au prochain semestre ou à l'année suivante et de le remplacer par un cours d'un autre module. Si cependant les deux cours sont obligatoires ou conseillés en première année, peut-être est-il possible de **trouver un arrangement avec les enseignant·es concerné·es** (présence une fois sur deux, enregistrement du cours, aide de l'assistant·e du/de la professeur·e, etc.).

En cas de problèmes ou de questions : **n'hésitez pas à en parler** ! L'association des étudiant·exs en musicologie *Gli Alterati*, les étudiant·exs plus avancé·exs et même les enseignant·e·s sont là pour vous répondre et vous aider.

## Descriptif des modules de Bachelor

Afin d'aider au mieux les nouveaux-elles étudiant·e·x·s à construire leurs horaires et leurs parcours d'études, les membres du comité de l'association ont préparé ci-dessous un **descriptif des modules** de musicologie, de **leurs buts** et de **leurs examens** qu'ils ont couplés avec de nombreux autres conseils. De plus, vous trouverez sur notre site des exemples d'attestations de séminaires ainsi que des sujets d'examens des années précédentes.

[https://gli-alterati.com/publications-des-etudiant-e-s\\_trashed/annales-projets-publications-des-etudiant-e-s/](https://gli-alterati.com/publications-des-etudiant-e-s_trashed/annales-projets-publications-des-etudiant-e-s/)

### **BA1**

#### **Nombre et type de cours :**

- Un séminaire d'introduction à la recherche musicologique
- Un séminaire de méthodologie intitulé « Questions de méthode »

**But :** Le séminaire d'introduction à la recherche musicologique permet à l'étudiant·e·x d'acquérir **une méthode de recherche et de travail** dans le domaine de la musicologie et cela par divers moyens : travaux à domicile, découverte des bibliothèques, rédactions écrites, présentations orales, etc.

Le séminaire « Questions de méthode » permet à l'étudiant·e·x d'acquérir une méthodologie qui lui permettra de comprendre les principales notions de la musicologie à partir de discussions sur les plans historique, philologique ou analytique. Le tout tend l'étudiant·e·x à se forger un savoir scientifique en matière de musicologie.

**Évaluation :** deux attestations (une dans chacun des séminaires) et un examen oral de 20 minutes portant sur la connaissance de plusieurs termes musicologiques.

**Conseils :** Il est **obligatoire de suivre le BA1 en première année**. Il permet en effet d'acquérir la base de connaissance nécessaire à la recherche musicologique.

### **BA2**

#### **Nombre et type de cours :**

- Harmonie I (donné à la Haute École de Musique de Genève)
- Contrepoint I (donné à la Haute École de Musique de Genève)



- Éléments d'Analyse (donné à la Haute École de Musique de Genève)

**But** : Les cours de **contrepoint** permettent d'acquérir une connaissance de la théorie et de l'histoire du contrepoint de la Renaissance et du début de l'époque baroque (invention). L'apprentissage théorique est mis en pratique à travers la réalisation de mélodies à deux voix basées sur un Cantus Firmus. Le cours d'**Harmonie I** enseigne les règles d'harmonisation de l'époque baroque et de l'époque classique. On y apprend à réaliser des suites d'accords à trois et quatre sons (sous forme de chorals) et à analyser une partition d'un point de vue harmonique. **Éléments d'Analyse** offre une introduction aux questions des formes globales (sonate, Lied, ...).

**Évaluation** : Un **examen sur table par semestre et par cours** (janvier & mai) ainsi qu'une troisième évaluation réalisée à domicile au deuxième semestre dans le cadre du cours de Contrepoint I. La réussite du module présuppose une moyenne entre les trois cours jugée satisfaisante.

**Conseils** : Les cours du BA2 sont donnés à la HEM et possèdent de ce fait quelques particularités administratives. Pour suivre ces trois cours, il est impératif de s'inscrire au préalable à la HEM (**formulaire « Hors filière »**) en même temps qu'à l'Université. Un examen d'entrée portant sur des connaissances de solfège est demandé à la rentrée. Ce test **n'est pas éliminatoire** : si vous échouez à peu de chose, vous pourrez quand même suivre les trois cours du module avec un cours d'appui en solfège. En cas d'échec, vous avez toujours la possibilité de repasser l'examen l'année suivante. Il est alors conseillé de prendre un cours de solfège afin de vous mettre à niveau. Ce test correspond à la partie théorique de l'examen d'entrée au Bachelor HEM. Deux exemples de test sont disponibles sur le site de l'association : <https://gialterati.com/informations-pratiques/>

#### ○ Validation du module auprès de l'UNIGE :

Une fois un module achevé, vous devrez demander une attestation au bureau des études de la HEM ([joelle-anne.cavat@hesge.ch](mailto:joelle-anne.cavat@hesge.ch)) qui la transmettra pour signature à un-e enseignant-e de musicologie ([laure.spaltenstein@unige.ch](mailto:laure.spaltenstein@unige.ch)). Le module sera alors validé dans votre cursus universitaire. Pour toute question relative aux Accords entre la Haute École de Musique de Genève et l'Unité de Musicologie de l'Université de Genève, vous pouvez contacter Mme Laure Spaltenstein.

## **BA4**

### **Nombre et type de cours :**

- Notation I (BA4a) au semestre d'automne
- Notation II (BA4b) au semestre de printemps

**But** : Les cours de notation retracent **l'histoire de la notation musicale** entre le XIIe et le XVIe siècle. L'étudiant·e·x apprend à lire et à transcrire la notation musicale ancienne et est sensibilisé aux problèmes d'interprétation et d'édition auxquels cette dernière est liée.

**Évaluation** : Les acquis de l'étudiant·e·x sont validés sur la base de **contrôles continus** (examens hors session, c'est-à-dire durant le semestre) qui peuvent notamment consister en la transcription des différents systèmes de notations étudiés en classe. Un autre format possible consiste en la rédaction d'un **petit dossier d'édition** d'une œuvre ancienne. Le mode d'évaluation est précisé en début de semestre par l'étudiant·e·x.

**Conseils** : Les séminaires d'histoire de la notation sont composés de **travaux pratiques**. L'étudiant·e doit en effet apprendre à transcrire les différents systèmes de notation dans notre système d'écriture musicale. Il est vivement recommandé de transcrire toutes les œuvres données en devoir ou comme exercice par l'enseignant·e. L'expérience est la clé de l'aisance et il est donc impératif de s'entraîner à la maison ! Un **moniteur·trice** se tient à disposition chaque semaine pour aider les étudiant·e·s dans les éventuelles difficultés qu'ils.elles rencontrent et pour répondre à leurs questions. Il est fortement conseillé d'assister le plus souvent possible à ces monitorats car ils sont d'une aide précieuse pour la réussite du module.

## **BA5** et **BA6**

Les modules BA5 et BA6 sont presque identiques.

### **Nombre et type de cours :**

- **BA5** : deux séminaires sur un thème de musicologie
- **BA6** : deux séminaires sur un thème de musicologie. **But** : élargir ses connaissances musicologiques

### **Évaluation :**

- **BA5** : une **attestation** dans l'un des deux séminaires et un **examen oral** (60 minutes) dans l'autre.
- **BA6** : une **attestation** dans l'un des deux séminaires et un **examen écrit** (6 heures) dans l'autre.

**Conseil** : On peut être souvent tenté de commencer le cursus universitaire par les modules BA5 et BA6 parce qu'ils sont faciles à intégrer dans l'horaire – il y a beaucoup de cours à choix. Néanmoins, certains cours sont particulièrement techniques et demandent déjà une certaine expérience dans le domaine de la musicologie ainsi que

**certaines capacités de recherche et de rédaction** (rédaction d'une bibliographie, problématisation d'un sujet, connaissances de bases en harmonie ou en analyse, etc.). De plus, vous apprécierez d'autant plus ces modules si vous avez cette expérience. Il est donc **recommandé d'avoir suivi le BA1 avant de suivre les cours de BA5 et BA6.**

### **BA3** et **BA7**

Les modules BA3 et BA7 sont souvent considérés et validés en même temps, car ils sont complémentaires.

#### **Nombre et type de cours :**

##### BA3 :

- Histoire et langages de la musique occidentale I
- Histoire et langages de la musique occidentale II
- Histoire et langages de la musique occidentale III
- Histoire et langages de la musique occidentale IV

##### BA7 :

- Travaux pratiques annuels, à raison de deux heures par semaine.

**But** : les modules BA3 et BA7 permettent l'acquisition **des connaissances de base en histoire de la musique, en grammaire et langue musicale**, en harmonie, en contrepoint, en notation, en analyse, etc. L'étudiant·e apprend à **identifier** une partition ou un document audio inconnus et à les intégrer dans leur contexte historique.

#### **Évaluation :**

BA3 : examen de 6 heures portant sur l'identification et l'analyse de **6 partitions** inconnues ainsi que sur la rédaction d'une courte **dissertation** historique (3 pages).

BA7 : examen oral de 60 minutes portant sur l'identification de **3 documents audios** inconnus issus de trois périodes différentes de l'histoire de la musique choisies au préalable par l'étudiant·e·x.

**Conseils** : La large étendue des connaissances musicologiques demandées pour la réussite de ces deux modules en fait des **modules de fin de cursus universitaire**. D'ailleurs, pour se présenter aux examens de ces modules, il faut avoir réussi au préalable les modules BA1 et BA2. Les modules BA3 et BA7 demandent également tous deux un très **grand investissement personnel**. Les cours seuls ne suffisent pas à la réussite des examens. Un grand nombre de lectures sur l'histoire de la musique en

général et sur les différentes périodes (Moyen-Âge, Renaissance, Baroque, Préclassique, Classique, Romantique et Moderne) sont nécessaires à la préparation des examens. Il est donc conseillé d'organiser ses études de façon à disposer de suffisamment de temps en dehors des cours pour travailler la matière concernée. Afin de maximiser l'efficacité de la préparation à ces examens, il peut également être utile de **suivre les Cours d'Histoire de la musique I & II** proposés par la Haute École de Musique et auxquels tou-te-s les étudiant-e-x en musicologie ont accès grâce aux accords entre la HEM et le département de musicologie.

Conseils spécifiques au BA3 : il est généralement conseillé de répartir les 4 cours de ce module sur une durée de deux ans ou plus. Cependant, il n'est pas inutile de **suivre à nouveau les 4 cours l'année de l'examen**. Cela permet de réviser les bases et de soutenir le travail personnel à réaliser à la maison.

Conseils spécifiques au BA7 : Ce module aborde des thématiques plus spécifiques et pratiques en vue de la préparation aux examens. Il est donc conseillé de le suivre en dernière année de Bachelor, soit l'année où l'étudiant-e-x décide de se présenter aux examens concernés. Toutefois, des écoutes peuvent être réalisées en cours ainsi que des exercices de dissertation (décidés en début d'année avec l'enseignant-e). Ainsi, suivre le cours sur plusieurs années est également faisable, et permet une meilleure aide à la préparation des examens BA3 et BA7.

### **BA15**

Le module BA15 est un module particulier. Il s'agit d'un module à option devant être validé dans une troisième discipline différente des deux disciplines de base (au sein de la Faculté des Lettres ou HEM cf. *infra*). Si un-e étudiant-e désire choisir la musicologie en BA15, il lui est alors possible de suivre soit le module BA5 ou le module BA6 (voir descriptif correspondant).

Pour les étudiant-e-x ayant la musicologie comme une de leur discipline de base, il n'est pas possible de choisir la musicologie comme discipline du BA15. Toutefois, en tant que musicologue, il est possible de le suivre **en validant trois cours à la HEM**, lesquels ne doivent pas être redondants avec l'enseignement de musicologie. La combinaison de ces trois cours doit être soumise au préalable à un-e enseignant-e en musicologie et une fois les trois cours validés (note satisfaisante dans chacun de ceux-ci), une attestation doit être demandée auprès de la HEM (cf. démarche pour le BA2). La note obtenue n'apparaît pas sur le bulletin final universitaire : il ne s'agit que d'une *équivalence*.

Le BA15 peut être validé autant en première année qu'en dernière année de Bachelor et **une note de 4.0 minimum est nécessaire pour sa validation.**

- Nota bene : Les étudiant·e·s en **Bachelor en « Musique et Musicologie »** n'ont pas ce module. Ils/Elles sont assujetti·e·s au plan d'études de la HEM.

## Les offres culturelles de Genève et autres bons plans

Genève possède une large offre culturelle, parfois méconnue de ses habitant·e·x·s, qui est pourtant souvent adaptée aux budgets des étudiant·e·x·s. Dans le domaine de la musique, on compte deux grandes institutions historiques : l'Orchestre de la Suisse Romande (OSR) et le Grand Théâtre de Genève (GTG).

- **L'OSR** propose des prix intéressants pour les Jeunes, ainsi que la « Carte Z » :
  - La Carte Z : pour 20.-, cet abonnement annuel dédié au moins de 25 ans donne la possibilité d'assister aux répétitions générales de l'OSR et de recevoir deux invitations à certains concerts. Plus d'infos sur : <http://www.amisosr.ch/zamis>
- **Le Grand Théâtre de Genève** propose divers abonnements pour les jeunes de moins de 30 ans.
  - L'abonnement libre Jeune : les jeunes de moins de 26 ans ainsi que les étudiant·e·s ont l'opportunité d'assister à 4 opéras, 1 ballet et 1 récital du Grand Théâtre de Genève, avec des billets à 50.- ou 15.-.  
Plus d'infos : <https://billetterie.gtg.ch/list/seasonTickets>
- **L'OCG** (Orchestre de Chambre de Genève) propose des tarifs préférentiels pour les étudiant·e·s et un abonnement jeune :
  - L'abo jeune : permet d'assister à sept soirées pour CHF 49.- à tous les étudiant·e·s ou jeunes de moins de 26 ans.  
Plus d'infos : <https://www.locg.ch/fr/abonnements>
- **L'OCL** (Orchestre de Chambre de Lausanne) propose aux jeunes de moins de 30 ans pour 100.- l'accès à l'ensemble des concerts de la plupart de leurs concerts. Plus d'infos sur le PASSE – 30 ans sur <https://www.ocl.ch/billetterie/#tarifs>.
- **La Haute École de Musique** propose des concerts généralement gratuits ou à des tarifs abordables pour les étudiant·e·x·s. Le programme des manifestations de la Haute École est disponible au Secrétariat de la HEM, Rue de la Synagogue 35.

- **L'agence Caecilia** organise depuis de nombreuses années une série de concerts sous le titre « Les Grands Interprètes ». Pour CHF 120.-, l'abonnement pour étudiant·e·s de moins de 25 ans permet d'assister à 8 concerts au Victoria Hall.  
Plus d'infos sur : <https://www.grandsinterpretes.ch/abo-victoria-hall/Victoria%20Hall>.
- Enfin, **le Pourcent-culturel Migros** organise des concerts classiques au VictoriaHall avec des interprètes de haut rang, à des prix très raisonnables (à partir de CHF 18.- pour les étudiant·e·x·s). Plus d'infos sur : <http://www.culturel-migrosgeneve.ch/web/classics.asp>
- Parmi les offres culturelles moins spécifiques :
  - Le statut d'étudiant·e·x vous donne un accès à la page [culture.unige.ch](http://culture.unige.ch), où il est possible d'obtenir des billets gratuits. Ceux-ci sont renouvelés de façon hebdomadaire mais disponibles en nombre limité. Il est donc recommandé de surveiller la page fréquemment et de s'abonner à la newsletter.
  - La Ville de Genève propose aussi une offre culturelle intéressante avec de **nombreux musées**. Pour les musées appartenant à la municipalité de Genève, la collection permanente est gratuite, et chaque 1er dimanche du mois, les expositions temporaires sont gratuites.
  - Notez encore le **Musée de la Fondation Bodmer** (à Cologny), où l'on peut voir quelques manuscrits musicaux. L'entrée est à 10.- Plus d'infos sur : [www.fondationbodmer.ch/](http://www.fondationbodmer.ch/)
- Et pour ceux qui aimeraient trouver un petit job pendant leurs études dans le domaine artistique, ou un job après leurs études, rendez-vous sur [www.artosnet.ch/](http://www.artosnet.ch/)

### **La carte *Gli Alterati* :**

En étant membre de l'association Gli Alterati, vous obtenez notre **carte de l'association** qui vous offre des **avantages exclusifs** auprès de plusieurs institutions musicales de la région (SwissChamberConcerts, Grand Théâtre de Genève, OCG, Contrechamps, OSR, LesConcerts.ch). La liste de nos partenaires ainsi que les différents avantages évoluent régulièrement et sont détaillés sur notre site [www.gli-alterati.com](http://www.gli-alterati.com) !

Nous sommes toujours ouverts à de nouvelles possibilités de partenariats, ainsi, n'hésitez pas à nous communiquer vos souhaits et nous ferons notre possible pour vous rendre la vie culturelle genevoise plus accessible !

## Informations utiles :

### Programme des cours :

<https://pgc.unige.ch/main/teachings?year=2023&fac=23&teachingDep=2023139>  
[16](#)

### Quelques abréviations du programme des cours :

CR = Cours

CS = Cours-séminaire

SE = Séminaire

PHIL = Bâtiment des Philosophes

A = Semestre d'Automne (Cours de septembre à décembre)

P = Semestre de Printemps (Cours de février à mai)

### Sessions d'examens :

**Janvier** : Du 22 janvier au 7 février 2024

**Juin** : Du 27 mai au 15 juin 2024

**Août** : Du 26 août au 7 septembre 2024

### Délais d'inscription aux cours et aux examens :

#### Automne 2023 :

Inscription aux cours : 29 septembre au 9 octobre 2023

Inscription aux examens : 20 octobre au 30 octobre 2023

#### Printemps 2024 :

Inscription aux cours : 19 février au 28 février 2024

Inscription aux examens : 4 mars au 14 mars 2024

Plus d'informations sur <https://www.unige.ch/lettres/fr/infos/calendrier/>.

